

Titulaires : Société TRITEC FRANCE, 55 Impasse Jean Baptiste Say, Parc d'activités de l'aéroport
34470 PEROLS

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2012-185. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1 Description succincte

Le procédé « TRI-ROOF » est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture constitué d'un système de montage et de modules photovoltaïques « SANYO HIT-H2XXE01 de puissance comprise entre 200 W et 245 W par pas de 5Wc », « KYOCERA KD2XXGH-2PU de puissance comprise entre 205 W et 215 W par pas de 5 Wc », « SHOTT SOLAR Schott Poly 2XX de puissance comprise entre 200 W et 240 W par pas de 5 Wc », « HAREON HR 2XXP-18/Bb de puissance comprise entre 200 W et 245 W par pas de 5Wc », « SUNTECH POWER STP 1XX mono de puissance comprise entre 180W et 205 W par pas de 5 Wc ». Le procédé repose sur un réseau de rails supports verticaux fixés sur les liteaux, complété par des chéneaux horizontaux maintenus sur les rails par des clips de fixation. Les modules, en mode portrait ou paysage, sont insérés dans des profilés horizontaux, fixés eux-mêmes en tête des rails supports via des pinces spéciales. Des pièces d'abergement sont disposées en périphérie de champ.

1.2 Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur bâtiment d'habitation en association avec couverture en tuiles ou ardoises, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie. :

- Pour des charges ascendantes normales admissibles de 685 Pa et descendantes normales admissibles de 1 800 Pa.
- En atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale.
- Sur des versants dont la pente minimale est imposée par les DTUs pour la couverture en tuile ou en ardoise associée au procédé et est supérieure à 17°.
- Pour des longueurs de rampant inférieures à celles prévues par les DTUs pour les couvertures associées et limitées à une longueur maximale de rails support.
- En toiture partielle uniquement sans aller jusqu'aux rives de toiture.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2012-185 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au **23/03/2014**. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2012-185.